

CARNOUX

Un parc paysager porte le nom de son ancien maire

C'est un bien joli parc que vient d'inaugurer la ville dans le quartier Lou Caïre, à l'angle de la rue de l'Ambrous et de la rue de la Frago. Une réalisation qui porte le nom de l'ancien maire, Jean Chaland (1983-2001), présent lors de l'inauguration et "heureux et ému" de voir ses anciens administrés lui rendre un tel honneur. Beaucoup de Carnussiens s'étaient d'ailleurs déplacés vendredi dernier pour voir à la fois ce nouvel aménagement et leur ancien maire, installé depuis dix ans en Corrèze avec sa femme. Des retrouvailles chaleureuses pour celui qui, selon Jean-Pierre Giorgi, l'actuel maire a marqué "pendant dix-huit ans une période charnière de notre histoire commune."

C'est la première phase de l'aménagement que l'on a pu découvrir comprenant un espace paysager et des zones pour les enfants. La deuxième phase concernera la réfection des terrains de sports avec, là aussi, l'intégration d'espaces verts nouveaux.

Pour beaucoup d'habitants du quartier, cette réalisation ne peut être qu'un plus. "À cet endroit, il y avait avant un terrain de sports à l'abandon avec des crottes de chien partout, explique un voisin. Alors forcément, voir ça à la place, on peut être que ravi." La jeune maman, à ses côtés, qui surveille ses enfants sur la balançoire approuve, elle aussi. Car l'originalité du lieu consiste en la création d'un parc paysager et des aires pour les plus jeunes.

Plantes odorantes et bamboueraie

À l'entrée, la zone d'accueil avec une rose des vents en pierre naturelle forme un espace de rassemblement. Sur la gauche, on se dirige vers la zone des plantes odorantes et aromatiques. De la menthe au romarin en passant par la lavande, elles



Les habitants de Lou Caïre ont pu découvrir, vendredi, la première phase de l'aménagement du parc, comprenant un espace paysager et deux aires pour les enfants.

/ PHOTO PH.B.

parfument l'environnement au fil des saisons. En continuant, on arrive à la cascade à 4 entrées d'eau, déboulant sur un bassin aquatique. Plusieurs bancs sont installés sur cette aire qui donne sur une pergola. Sur la gauche, la zone des cactées qui longe les terrains de sports un peu plus haut. C'est une partie sèche en opposition avec la zone cascade. Elle per-

292 000 EUROS

C'est le montant hors taxes de la première tranche. Le Conseil général a participé à hauteur de 60 000 euros; le Conseil régional 33 000; la Réserve parlementaire de la sénatrice socialiste Samia Ghali 30 000 et enfin la commune 121 000.



L'ancien maire, Jean Chaland, dans "son" parc, était heureux de retrouver ses anciens administrés.

/ PHOTO PH.B.

met d'accéder par l'intermédiaire d'un petit pont de bois à l'allée des palmiers. Juste à côté, toujours sur la gauche, la bamboueraie. C'est un espace où l'on vient se ressourcer au calme. En continuant, on arrive aux espèces méditerranéennes qui apportent des couleurs et des odeurs de notre région avec, entre autres, des lauriers et des jasmins. Représentant la Région avec Bernard Deflesselles, Jean-Yves Petit, élu Verts, approuve ce genre de réalisation: "Cela rentre tout à fait dans nos objectifs à la Région de voir ce type de réalisation au cœur des villes." Tout le centre est réservé aux zones de jeux. Ces parties sont recouvertes de gazon artificiel ou de revêtement caoutchouté.

La ville souhaite que ce lieu devienne au fil du temps un lieu de rencontres et de retrouvailles pour les habitants de tous âges. D'accès facile et adapté aux personnes à mobilité réduite, il sera fermé la nuit pour éviter les dégradations et les nuisances sonores. **Philippe BOUGAN**